

Compte rendu du CA du 4 septembre 2015 à Veyrignac

La séance est ouverte à 10 heures et se termine à 12heures 30.

Présents : Chantal BAUDRON, Francis BAUDEL, Nicolas BEAURPERE, Laurence BOUILLAGUET, Guy BOYER, Marie Claude BROUSSE, Charles GENSON, Francis GUICHARD, Guy HARDY, Claudine LE BARBIER, Pierre ROSSET, Gérard VILATTE
Invités : M et Mme RIGAUX

Absents excusés : Romain BONDONNEAU, Jean Louis ROL

La Présidente, Chantal Baudron, ouvre la réunion en remerciant de leur présence les membres du Conseil d'Administration qui ont pu se déplacer ce matin.

Est abordé l'ordre du jour établi selon les points suivants :

- 1-Point sur l'organisation de la situation de trésorerie (NBeaurpère /C.Genson)
- 2-Modification des tarifs envois affiches via boutique (C.Genson)
- 3-Listing des adresses mail des adhérents et fichier (MC. Brousse)
- 4-Point sur les expositions Belvès, Agen et Vaucresson (C Le Barbier/ P.Rosset)
- 5-Situation sur le local de stockage des œuvres (NBeaurpère /P.Rosset)
- 6-Vente affiches : originaux et reproductions (A.Rigaux)
- 7-Site Internet (G.Boyer)
- 8-Mise à jour du planning des expositions (Tous)

1-Point sur l'organisation de la trésorerie de l'association

Nicolas Beaurpère informe le Conseil de la défection et de la démission de la Trésorière Gabrielle Ebner qui ne donnait plus signe de vie depuis 6 mois et qui ne répondait pas aux demandes successives de transmission des comptes, factures et archives financières de l'association. Quels que soient les motifs personnels de G.Ebner, le fait de ne pas passer la main et ne pas restituer les états financiers n'était plus acceptable. Un dernier délai lui a été accordé pour remettre toute la comptabilité à C.Genson d'ici le début de la semaine prochaine.

Contacté par Guy Hardy, René Lefranc a accepté de reprendre momentanément du service pour établir la comptabilité 2015 en attendant que nous trouvions un nouveau trésorier. C.Genson continue d'effectuer les paiements courants et d'assurer les relations avec la banque.

Il conviendrait de voir si, parmi nos adhérents, on ne pourrait pas trouver un trésorier.

A ce jour, l'association dispose de près de 12.000€ en compte courant.

2- Modification des tarifs d'expédition via la boutique

Suite à l'information d'une hausse des tarifs postaux par C. Genson, il est décidé de porter les tarifs d'expédition des commandes de reproductions aux dimensions standard en France à 12 € jusqu'à 2 affiches et 14€ au-delà.

Pour toute demande d'expédition à l'étranger le coût réel sera appliqué.

3- Listing adresses mail des adhérents

Marie Claude Brousse a l'intention d'utiliser les adresses mail des adhérents qui les ont données et mises à jour pour l'envoi des informations (notamment le compte rendu de l'AG du 3 juillet dernier) pour réduire les coûts d'expéditions. Pour cela il faudrait disposer d'une liste de distribution d'un groupe d'adhérents.

Guy Boyer accepte de prendre en charge cette liste d'après le fichier de Marie Claude. Ce fichier électronique sera à la disposition de la Présidente, du Secrétaire général et du Responsable du site internet pour les opérations de communication avec nos adhérents.

4- Point sur les expositions

4-1 Belvès

Réalisée du 15 juillet au 15 Août, l'exposition a été inaugurée par Claudine Le Barbier et Gérard Vilatte en présence d'un bon public et des maires de l'arrondissement et a été un succès. Les œuvres mises en place dans le cadre industriel de la filature avec ses machines arrêtées depuis plusieurs années se mariaient parfaitement.

Le nombre de visites n'a pu être déterminé mais la vente de porte-folios, cartes postales et affiches sur bon de commande a rapporté 120 € gérés par l'association qui gère la filature. On se rend compte que la tenue d'une caisse ne peut se faire qu'avec des personnes de l'association présentes sur les lieux. Il convient alors de privilégier la vente de cartes postales.

Le problème se pose également pour les expositions installées dans des sites où l'entrée est payante (cas de la filature de Belvès).

4-2 Agen

L'exposition est prévue du 17 septembre au 9 octobre 2015 au Centre Culturel André Malraux d'Agen. Environ 90 œuvres seront exposées.

Assisteront au vernissage, Claudine Le Barbier qui présentera l'œuvre d'Alain Carrier , Francis Baudel , qui se chargera des photos, Pierre Rosset pour l'organisation et Nicolas Beurpère.

La mise en caisse sera finalisée par Pierre Rosset qui établira les bordereaux de colisage et les valeurs d'assurance. Le transport sera assuré par la municipalité d'Agen.

Une convention de prêt sera établie avec la ville d'Agen qui fixera les responsabilités de chacun.

4-3 Vaucresson

L'exposition est prévue du 3 au 15 novembre 2015 sur 4 sites dont le Centre Culturel La Montgolfière de Vaucresson. Environ 90 œuvres seront également exposées.

Les préparatifs sont en cours et un contrôle sera réalisé début Octobre sur la qualité du visuel de l'affiche d'information « Alain Carrier s'affiche » qui a déjà été fournie au Centre Culturel.

Pour cette exposition il faudra commander des cadres supplémentaires (le Conseil d'administration donne son accord). La liste sera établie par Andrée Rigaux et Nicolas Beurpère et transmise à Pierre Rosset.

5-Situation sur le local de stockage des œuvres (NBeaurpère /P.Rosset)

Il est urgent de disposer d'un local de stockage des archives, des affiches encadrées ou non pour les expositions, les documents et articles de journaux, voire les cahiers de notes d'Alain Carrier. La situation actuelle de dispersion au domicile de quelques uns n'est plus acceptable et le besoin d'un lieu central est devenu essentiel.

Pierre Rosset informe le Conseil d'un contact qu'il a eu avec la direction des services techniques de la ville de Sarlat pour une mise à disposition d'un local de 20m2 qui serait possible.

Nicolas Beaurpère indique qu'il est en attente d'un rendez vous avec Monsieur le Maire de Sarlat et qu'il appuiera ce projet.

Au cas où il n'aboutirait pas une solution provisoire serait de louer un box auprès d'un garde-meubles sarladais pour 195€ par mois (13 m2); local accessible de plein pied.

Après discussion, le Conseil donne son accord pour cette solution transitoire.

Un appel auprès des membres pourrait être également fait via une communication par Internet.

6- Vente des œuvres originales et reproductions d'Alain Carrier (A.Rigaux)

Après avoir rappelé la différence entre œuvres originales (multiples d'une maquette) et reproductions, Andrée Rigaux propose de privilégier la vente d'affiches originales dont dispose l'association et Alain Carrier.

Il faudrait indiquer sur le site cette possibilité avec une mention « nous contacter » dans ce cas.

Elle précise que le prix dépend de l'esthétique du document et des ventes des autres artistes de la même période avec des documents de même nature.

A titre d'exemple elle propose un prix de 400€ pièce pour une affiche d'Air Afrique, voire 300 € pour celle de De Gaulle qui est sur papier arche de très bonne qualité.

Une liste serait à établir avec les tarifs approuvés.

Dans cette hypothèse il conviendrait d'officialiser une convention entre Alain Carrier et l'Association qui fixerait un pourcentage de rétrocession du montant de la vente à l'artiste.

Le Conseil se prononce pour une répartition 60% en faveur de l'artiste et 40% pour l'Association.

Andrée Rigaux se charge d'en parler avec Alain Carrier pour avoir son avis et finaliser le document officiel.

La Présidente rappelle qu'elle a approché un commissaire-priseur (Me Aguttes) pour la vente d'originaux d'Alain Carrier comme affichiste. Les affiches Air Afrique et Delpyrat pourraient être proposées aux enchères (avec un prix de réserve déterminé).

Des ventes sur E-bay proposent des pochettes de disque en ce moment ; il conviendrait de surveiller les propositions et que l'association s'en porte acquéreur.

7- Site Internet (G.Boyer)

Pour la constitution d'un groupe d'adresses mail (cf point 3).

Un problème de logiciel a été détecté pour la vision des photos de l'exposition de Belvès sur le site ; Guy Boyer se charge des modifications pour les rendre accessibles à tous.

Concernant la numérisation des œuvres, il précise qu'il a réalisé un fichier par thèmes de 380 affiches existantes, disponible via We transfert en format PDF (en consultation uniquement).

Guy Hardy rappelle que la photothèque de la totalité des œuvres d'Alain Carrier reste à constituer. Il indique que c'est à ce titre que nous avons reçu des subventions du CG 24 et qu'il faut exhumer les œuvres du grenier d'Alain Carrier qui viendront s'ajouter à celles déjà sur disques durs (BNF, Lafranque). Si l'on veut en imprimer il faudra des scans avec une définition suffisante.

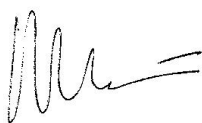
8- Mise à jour du planning des expositions (Tous)

Le tableau des expositions potentielles est mis à jour (cf. document joint annexe 1). Après l'annulation de projets d'expositions à Saint Sever, Grenoble et Bougival, seule l'exposition au Cinéma Rex de Sarlat est assurée à ce jour sur 2016. De nouveaux projets voient le jour sur Périgueux, Cahors, Chartres. A suivre !

9- Nomination

Avant de clore cette réunion, le Conseil approuve à l'unanimité la nomination de Madame Andrée Rigaux comme Directrice artistique de l'Association qui participera « es qualité » aux travaux de l'Association et aux réunions du Conseil.

La séance est levée à 12 heures 30.



Le secrétaire Général
Nicolas BEAURPERE

Diffusion : membres du CA